



TOUR EUROPE, 33 Place des Corolles,
92400 Courbevoie
Région Ile-de-France
Direction Technique et Grand Projets

CAHIER DES CHARGES

Maîtrise d'œuvre forestière et accompagnement urbanisme

Projet

**Gestion patrimoniale du patrimoine arboré et interface urbanisme
Parcelle AD 618 (Chaville)**

Rôle	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom	POLYDOROS TSIGKRIS	JEREMIE GERCHINOVITZ	GREGORY GREBOVAL
Fonction	Chef de Projet	Responsable Avant-Vente	Adjoint Directeur Ingénierie
Date	30 juin 2026		
Signature / Visa			

Réf :	Version : 3.0	Statut : Relecture	Page : 1/
-------	---------------	--------------------	-----------

1. Contexte du projet

Le projet de géothermie situé sur la parcelle **AD 618 à Chaville (92)** est un projet d'envergure nécessitant une intervention sur le milieu naturel existant.

Dans le cadre de l'instruction des dossiers de Déclaration Préalable (DP) auprès de la Ville de Chaville, il est apparu nécessaire de structurer une vision globale de la gestion du patrimoine arboré de la parcelle. Le présent cahier des charges a pour objet de mandater un prestataire capable de fournir une expertise sylvicole complète et d'assurer le pilotage administratif du dossier d'urbanisme ainsi que les travaux du chantier.

2. Objectifs de la mission

Le prestataire devra agir en tant que **Maître d'œuvre forestier**. Ses objectifs sont doubles :

1. **Gestion durable** : Établir un diagnostic exhaustif et un plan de gestion sur le long terme de la totalité de la parcelle, en accord avec les enjeux environnementaux et le PLUi de Chaville.
2. **Sécurisation administrative** : Garantir la recevabilité du projet auprès du service urbanisme de la ville de Chaville en justifiant techniquement chaque intervention (abattage/élagage/replantation).

3. Périmètre de la prestation

La mission se décline en trois volets indissociables :

Volet 1 : Inventaire et diagnostic patrimonial

- **Recensement exhaustif** : Inventaire terrain de la totalité des arbres de la parcelle AD 618.
- **Données** : Pour chaque sujet : essence, âge estimé, circonférence (dhp), hauteur, état sanitaire et valeur écologique.
- **Géo-référencement** : Fourniture d'une cartographie dynamique et précise (format SIG/DWG) identifiant l'ensemble des arbres.
- **Analyse** : Identification des arbres remarquables, des zones sensibles, et diagnostic de la strate arborée globale.

Volet 2 : Plan de gestion sylvicole et replantation

- **Stratégie** : Établissement d'un schéma directeur distinguant les zones de travaux (emprise technique géothermie) des zones de conservation.
- **Suivi du chantier et post plantation**
- **Projet de replantation** : Proposition d'un plan de replantation compensatoire respectant scrupuleusement les normes de Chaville :
 - Qualité des sujets : (Ex: circonférence min. 18-20 cm ou hauteur min. 2,40 m).
 - Technique : Volumes de fosses (min. 8 m³ ou 2m x 2m x 2m).
 - Diversité : Couvert végétal multi strate (essences locales, non allergènes).

Le prestataire devra intégrer les plans de réseaux souterrains (fournis par le Maître d'ouvrage) dans son plan de replantation. Il devra valider chaque implantation d'arbre au regard des servitudes réseaux et des accès techniques indispensables à l'exploitation future du site géothermique (distance de sécurité, non-gêne pour le passage des engins de maintenance)

Le prestataire proposera un protocole de suivi des plantations sur une période minimale de 3 ans. Ce volet devra inclure : un calendrier d'arrosage, les techniques de taille de formation, et un engagement sur le taux de reprise des sujets (avec obligation de remplacement à l'identique en cas de dépérissement).

Volet 3 : Accompagnement "Urbanisme" (AMO)

- **Notice technique** : Rédaction d'une note descriptive d'expert justifiant, point par point, les coupes nécessaires au regard de l'impératif technique du projet SOGEO et de la santé des arbres.
- **Pilotage administratif** : Assistance à la constitution du dossier de Déclaration Préalable (Cerfa, plans masse, notices).
- **Interface Mairie** : En cas de demande de pièces complémentaires ("incomplet") de la part du service urbanisme, le prestataire est missionné pour préparer les réponses techniques et argumentaires nécessaires pour obtenir la validation du dossier.

4. Livrables attendus

Le prestataire devra remettre :

- **Base de données complète** : Fichier SIG/DWG géoréférencé de l'inventaire des arbres.
- **Dossier d'Urbanisme complet** : Notice paysagère et environnementale + plans de masse (existant / projet / replantation).
- **Note de justification technique** : Argumentaire écrit signé par l'expert forestier, prêt à être joint aux dossiers administratifs.
- **Note de gestion** : Plan de gestion prévisionnel sur le long terme pour la parcelle.
- **Plans** : Plan de masse, plan projet, plan d'installation de Chantier, plan de repérage des arbres

5. Mise en vente de coupe de bois

- **Valorisation des produits de coupe** : Le prestataire devra détailler les modalités d'évacuation et de gestion des bois issus de l'abattage. Une priorité devra être donnée à la valorisation locale (bois énergie, paillage sur site ou recyclage en filière bois) plutôt qu'à l'évacuation en décharge. Une note sur les volumes estimés et le mode de traitement choisi devra être fournie.

Le prestataire devra être qualifié pour assurer les missions suivantes :

- **L'estimation de coupe** : Établir un tableau d'inventaire sylvicole précis qui permettra une estimation détaillée des volumes et de la valeur marchande des bois à abattre.
- **La mise en vente** : Élaborer et piloter le plan de gestion de la mise en vente des arbres sur le marché, incluant l'estimation préalable et le suivi rigoureux de l'ensemble de la procédure.

6. Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur les critères suivants :

- **Expertise forestière** : Expérience avérée en maîtrise d'œuvre forestière et diagnostic arboricole.
- **Connaissance locale** : Capacité à démontrer une compréhension des exigences spécifiques du PLUi de la ville de Chaville.
- **Réactivité et Disponibilité** : Capacité à intervenir rapidement sur le site pour respecter le calendrier du projet.
- **Expérience administrative** : Aptitude prouvée à gérer des dossiers d'urbanisme complexes et à répondre aux demandes d'incomplet des services instructeurs.

Le prestataire s'engage sur une obligation de résultats concernant la recevabilité du dossier d'urbanisme. En cas de demande de pièces complémentaires ("incomplet") ou de refus par le service instructeur, le prestataire est tenu d'assurer gratuitement la mise en conformité des documents, l'ajustement de la notice technique et les échanges avec les services de la Ville jusqu'à l'obtention de l'autorisation.

7. Calendrier

- **Lancement des études terrain** : Dès réception de la commande.
- **Dépôt du dossier complet** : Q1 2027

8. Modalités de réponse

Les candidats devront transmettre une offre comprenant obligatoirement :

- **Une offre technique** : Présentant la méthodologie d'intervention, les références similaires sur des projets d'urbanisme (DP) et de maîtrise d'œuvre forestière, ainsi que les CV des experts assignés.
- **Une offre financière** : Un devis global, forfaitaire et non révisable détaillé par volet de prestation (Volet 1, 2 et 3).
- **Un rapport photographique initial** : Justifiant de la bonne connaissance des lieux après une visite sur le site de la parcelle AD 618.

9. Connaissance des lieux

Pour établir leur offre, le Titulaire a l'obligation stricte de se rendre sur les lieux afin de prendre la pleine mesure de la configuration de la parcelle AD 618 à Chaville. Le candidat est réputé parfaitement connaître les contraintes d'implantation en surface, d'accès et de mitoyenneté lors de la remise de son offre.

10. Contacts et attribution

Les offres ainsi que les éventuelles questions d'ordre technique ou administratif doivent être adressées exclusivement par courriel à :

- **À l'attention de** : M. POLYDOROS TSIGKRIS (Chef de Projet)
- **Adresse** : Dalkia Île-de-France - Direction Technique et Grands Projets, Tour Europe, 33 Place des Corolles, 92400 Courbevoie
- **Courriel** : polydoros-externe.tsigkris@dalkia.fr

Courriel d'accompagnement court et direct, comme celui-ci : "Madame, Monsieur,

Dans le cadre du projet géothermie de Chaville (92), nous recherchons un partenaire capable d'assurer la maîtrise d'œuvre forestière globale de notre parcelle AD 618.

Vous trouverez ci-joint notre cahier des charges. Nous ne cherchons pas seulement une étude, mais un accompagnement opérationnel pour sécuriser l'obtention de nos autorisations d'urbanisme (DP).

Dans l'attente de votre proposition technique et financière, je reste disponible pour toute précision."

ANNEXES

Plan de masse projet géothermie profonde

Plan géomètre de la parcelle

GPSO – Charte de l'arbre 2025

GPSO – Les arbres de notre territoire